

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 OCTOBRE 2011

Etaient présents : Mesdames et Messieurs MORIZET Pierre, BERNERON Marcel, PLANTUREUX André, MARANDON Evelyne, FAURE Josette, DEJOLLAT Daniel, GATEAULT André, TISSIER Jacques, RENAUD Eliane, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, STERVINOUE Frédéric, PASQUER Alain, GOMBERT Annick, DENIS Christian, BLONDEAU Gérard, HOUSSIN Patrice, LIAUDOIS Michel, JULIEN Lucien, CHAMPIGNY Daniel, MERIOT Claude, CELADON Jean-Jacques, CAILLAUD Roland, LHERONDEL Rose, HUBART Jean-Marc, PICCOLO Jean, GUILLOT Jean-Paul, VACHAUD Edith, VERVIALLE Laurent, BERNARD Thierry, CHEZEAUX Jean-Louis, CAUMON Roger, BROUILLARD Patrick, MATHE Monique, PLANTUREUX Guy, HERVO Dominique, LEMAITRE Annick, BLANCHARD Gérard, GARNIER Marie-Paule.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 27 Juin 2011.

RELAIS BRENNES INITIATIVE JEUNES

- Claire MOREAU et Laura VOGEL du Relais Brenne Initiative Jeunes présentent les actions menées. Claire MOREAU rappelle que c'est un service qui fonctionne en partenariat avec la FOL et le PNR Brenne et qui propose des accompagnements de projets de jeunes. Ces projets peuvent être individuels ou collectifs et porter sur l'humanitaire, le sport, la culture, les loisirs ou encore l'environnement.

Cette structure, composée de 5 animateurs itinérants, apporte de l'information aux jeunes de 12 à 20 ans soit par le biais d'une caravane itinérante qui se déplace vers les établissements scolaires soit par un point d'informations situé au centre social du Blanc.

Sur une année scolaire, ce sont entre 30 et 35 groupes qui ont été aidés pour leurs différentes actions : voyages à Londres et en Hollande, découverte du métier d'éducateur d'enfants, camp chantier de 10 jours en été, Education à l'image, camp péniche.

- Laura VOGEL présente le volet logement. Elle a pu être recrutée grâce à des crédits régionaux. Son action consiste à faciliter l'accès des jeunes aux logements en les mettant en relation avec des propriétaires, en leur expliquant les formalités administratives et en leur faisant prendre conscience des droits et devoirs du locataire. Les jeunes peuvent avoir besoin de se loger pour des durées courtes (stages, CDD) ou plus longue (CDI).

La permanence se tient au Blanc dans les locaux de la MIFE. Le CIO, la PAIO, le CCAS, la CAF, le Centre Social, le PNR Brenne, l'URHAJ (Union Régionale d'Habitat des Jeunes) sont les partenaires de cette action.

Sur 10 mois, 40 logements ont été demandés, 30 ont pu être attribués.

BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2011/2012

Monsieur Claude MERIOT fait le bilan de la rentrée scolaire 2011/2012. Le territoire compte 21 écoles qui représentent 1 315 élèves (en dehors des écoles privées), 13 garderies péri-scolaires réparties sur 11 communes, 16 cantines sur 15 communes où il est servi en moyenne 1 100 repas par jour.

- Les écoles d'Ingrandes et Sauzelles ont été fermées et tous les enfants sont désormais regroupés à Mérygnay. Des travaux d'aménagement ont été réalisés en régie par l'équipe technique et l'aide de la commune de Mérygnay pour une somme d'un peu plus de 30 000 €.
- Il y a eu une ouverture de classe sur le RPI Roussines.
- Il y a de fortes augmentations dans certains secteurs comme celui de Pouligny et d'autres secteurs où les effectifs sont en nette baisse.

- Concernant la restauration scolaire, les achats en circuits courts sont utilisés par le personnel et sont en progression. La réunion de rentrée des personnels de cuisine se fera en présence de producteurs locaux.

Le texte qui vient de paraître sur la qualité de la restauration collective et qui était applicable dès le lundi matin 3 octobre pour les cantines servant plus de 80 repas par jour ne pose pas de question majeure sur le territoire. En effet, les préconisations sont déjà remplies : au moins 4 plats (entrée, plat, accompagnement, produit laitier, dessert). Les sauces (mayonnaise, ketchup) ne doivent pas être en accès libre, des frites ne peuvent pas être servies plus d'une fois par semaine.

- Concernant les travaux dans les écoles : ce sont 150 000 € qui y seront consacrés en 2011.

Plusieurs élus souhaitent que soit engagée une réflexion sur les inscriptions scolaires et les dérogations ; certains souhaitant que ce soit pris en charge par la Communauté de Communes et d'autres souhaitant que cela reste une prérogative du Maire. Monsieur Claude MERIOT précise toutefois qu'actuellement la Communauté de Communes n'a pas accès au logiciel « base élèves » et que l'Education nationale n'a pas de solution pour le moment.

Décisions prises :

Un groupe de travail sera constitué et présidé par Claude MERIOT.

Le Président propose qu'un état des lieux soit fait et que rendez-vous soit pris sur cette question avec Mme l'Inspecteur d'Académie.

BILAN D'ACTIVITE 2010

Le Conseil communautaire prend connaissance du bilan d'activité 2010 qui a été remis à chaque délégué communautaire et qui est approuvé à l'unanimité.

Intervention du Président

« La couverture du bilan représente la maison vigneronne de Thenay sur laquelle nous avons entrepris une importante rénovation. Elle symbolise notre volonté de mettre en œuvre notre nouvelle compétence prise il y a seulement deux ans je crois.

Je vous signale d'ores et déjà une visite de chantier ainsi qu'à Nuret le Ferron le Vendredi 14 octobre car sur ces deux chantiers nous aurons un important programme novateur de réhabilitation par des techniques et des matériaux très performants sur le plan environnemental. RDV à Nuret à 10 heures et 11h à Thenay.

Le bilan a déjà été largement présenté dans le cadre des réunions que j'ai animées au printemps dernier sur l'ensemble du territoire.

Ce bilan comporte des éléments financiers

Vous disposez de ce point de vue déjà de la totalité des éléments et documents budgétaires

Plutôt que des masses qui figurent bien sûr dans notre CA 2010 nous vous indiquons les % par secteur d'action tant en fonctionnement qu'en investissement

- **sur le fonctionnement**, le secteur majeur est celui de l'école avec 35% puis les déchets ménagers avec 25%, l'animation, le tourisme, l'économie 8%, les cotisations, l'administration se tenant dans un mouchoir entre 6 et 9%

- **sur les investissements**, l'économie tient largement la plus grande part avec 49% puis les écoles et nous voyons que l'opération logement commence à prendre toute sa place dans le budget.

J'indiquerai à titre de rappel que notre collectivité a su dégager les excédents cumulés suivants :

- 282 000 € en 2008
- 707 000 € en 2009
- 1 181 400 € en 2010

Je rappelle aussi que ces excédents cumulés nous ont permis d'affecter une partie de ceux-ci à de l'investissement. (580 000 € environ)

Pour terminer sur ce volet financier, les ratios que nous avons sont dans le fil de ce qu'ils étaient jusque-là et je ferai la même remarque que les années passées : notre collectivité a fait le choix d'une intégration fiscale importante par rapport à beaucoup et nous sommes une collectivité à avoir des ratios de fonctionnement assez élevés tant en dépenses qu'en recettes mais qui restent dans les moyennes nationales.

Comparés aux ratios des années passées, on peut noter que ceux des recettes évoluent un peu plus fortement que celui des dépenses ce qui se traduit par les chiffres d'excédents que je vous rappelais ; la DGF reste stable et pose la question du devenir des dotations de l'Etat qui n'augmentent pas ; nous maîtrisons nos dépenses de personnels autour de 37 % du budget, nous maîtrisons aussi notre dette conformément aux engagements que j'avais pris, effort que nous devons poursuivre encore un an ou deux jusqu'à ce que les premiers emprunts tombent.

Toujours sur les aspects financiers, la loi nous fait obligation de lister les dépenses de fonctionnement et d'investissement par commune et de les transmettre aux élus des communes, ce que nous avons fait ces jours-ci.

Suivent ensuite des bilans de nos actions dans les divers domaines :

Quelques mots sur l'économie

Dans un contexte difficile qui a touché, ne nous leurrions pas, des entreprises locales, nous le savons, notre tissu de PME a pour le moment assez bien résisté ; dans ce document, j'ai tenu à souligner en parallèle l'action qu'a menée la collectivité pour encourager l'emploi et cela a concerné notamment la création d'un atelier de maroquinerie pour la société SM ce qui avec la société Steno représente 100 emplois auxquels il convient d'ajouter la cinquantaine de Siroon ; les loyers sont globalement rentrés ce qui souligne l'effort fait par les entreprises qui respectent leurs engagements à l'égard de la collectivité

A propos de ce secteur d'économie, signalons en débordant un peu du cadre de notre bilan 2010, une nouvelle demande pour un grand atelier de maroquinerie à réaliser en 2012 ; plusieurs projets nous ont été soumis dont la

commission économique aura à se saisir en novembre ; signalons aussi la fragilité récurrente des multi-services : une étude est d'ailleurs en cours au niveau de la CCI à ce sujet ; nous ne devons cependant pas éliminer les possibilités lorsque les projets auront une véritable solidité. S'agissant des locaux de l'ex DDE du Blanc, nous nous étions laissés l'été pour réfléchir : il apparaît que nous avons plusieurs demandes y compris d'activité tertiaire mais dont la cohabitation semble compliquée dans ces locaux et je vous demanderai de prendre une décision définitive avant la fin de l'année.

Le tourisme , c'est aussi de l'économie : nous avons noté la construction des sanitaires pour le champ de foire de Rosnay mais aussi la réalisation d'un sentier de l'eau à St Aigny et l'amélioration des parcours de pêche.

Enfin, pour finir sur ce volet économique soulignons le succès pour le moment de la maison du fromage : la CA s'est réuni la semaine dernière et un bilan sera fait pour le Conseil Communautaire de décembre conformément aux engagements que nous avons pris.

Quelques mots sur les écoles, l'animation et la petite enfance

Le bilan exhaustif vous est présenté

J'insisterai sur quelques points

- l'efficacité de notre équipe d'intervention chargé des bâtiments ; cela vaut aussi pour l'équipe verte
- nous avons depuis 10 ans mené un lourd programme de mise à niveau, aux normes des locaux ; il reste deux grosses opérations : la maternelle de Tournon et le regroupement ou restructuration de l'école de Pouligny.
- l'amélioration constante des équipements des écoles en matériels numériques
- la volonté de fournir à nos enfants des repas de qualité s'appuyant le plus que l'on peut sur les produits locaux
- Les tableaux que vous avez montrent qu'il y a encore des disparités de coût restant à charge de la Communauté de Communes entre les diverses cantines mais cette disparité tend à se réduire et le coût total a même diminué passant de 3,99 € par repas l'an passé à 3,86 €
- la qualité désormais reconnue de la saison culturelle et le succès constant des Foulées du PNR
- les centres de loisirs connaissent aussi un franc succès puisque vous l'aurez noté ; nous avons eu une fréquentation de 87 enfants par jour en juillet 2010 ; 70 enfants par jour en août et 50 enfants par mercredi
- même si nous avons évoqué la nécessité de re-balayer le fonctionnement et l'offre apportée par la CIPAT, les minis camps proposés ont totalisé une moyenne de 23 enfants par journée ; la baignade de Lurais elle a rassemblé quelque 2 700 personnes
- je regrette personnellement que le désengagement de l'Etat ne permette plus l'activité des CEL qui vous l'avez vu avait une véritable existence sur notre territoire

Compétence logement, cœurs de villages

Elle est récente mais elle a été enclenchée rapidement : j'ai évoqué tout à l'heure les opérations de Nuret et Thenay ; je n'oublie pas les opérations de la Pérouille et de Lureuil mais en précisant que les communes ont là la maîtrise totale de leur projet et je suis heureux que l'intercommunalité permette à ces opérations de bénéficier d'aides plus conséquentes ».

Monsieur Thierry Bernard fait remarquer au cours de la présentation que les communes participent dans le cadre des fonds de concours pour les Opérations Coeurs de Village et qu'il faut tenir compte de cette donnée dans l'appréhension du document qui ne fait figurer, comme demandé par l'administration, que les dépenses réalisées.

QUESTIONS DIVERSES

Multi-accueil de Pouligny : Le Président est autorisé à signer une convention de mise à disposition du terrain avec la commune de Pouligny-St-Pierre.

Réforme territoriale : Le Conseil communautaire, à l'unanimité, accepte l'adhésion de la commune de Ciron à la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse au 1^{er} janvier 2012. Chaque conseil municipal devra maintenant se prononcer.

Etude réseau de chaleur : Le Président rappelle qu'une étude est en cours pour la mise en place éventuelle d'un réseau de chaleur au Blanc qui pourrait desservir les écoles de la ville basse (y compris les établissements privés), le lycée, la mairie, le centre social, le gymnase Jean Moulin. L'OPAC a fait connaître son intérêt pour cette étude afin d'y raccorder 130 logements. Ceci représente un surcoût de 2 400 € HT qui seront financés à 70 % par l'ADEME. Le Conseil Communautaire donne un avis favorable.

Une autre étude réseau de chaleur est en cours à Rivarenes dans le cadre de l'opération « logements ».

La commune de Concremiers souhaiterait qu'une telle étude soit menée sur son territoire.

Indemnité de conseil : Une indemnité de conseil est accordée à Monsieur Xavier SAVARY, Trésorier pour la gestion 2011.

Fonds de concours : Le Conseil communautaire donne un avis favorable pour l'émission d'un titre de recettes auprès des communes de Lureuil et La Pérouille pour le paiement du solde au titre des opérations « cœur de village ».

Cours d'eau :

Le Président rappelle le combat mené pour préserver le profil, les paysages, l'histoire de nos cours d'eau tout en comprenant la nécessité de préserver l'environnement, la protection que l'on doit aux poissons migrateurs et les obligations qui sont faites aussi en matière désormais d'écoulement des sédiments.

La Communauté de Communes Benne Val de Creuse a inscrit au budget 2011 une étude pour restaurer le seuil de St Aigny propriété de la commune, étude en cours d'ailleurs qui comprendra un volet d'utilisation de ce seuil à des fins de production hydro-électrique

Une visite sur place de M le Préfet et des contacts, la volonté surtout d'être conforme aux obligations réglementaires et pas aux souhaits de l'administration ce qui est notablement différent à laisser penser que les points de vue pourraient évoluer.

Le Président insiste sur la satisfaction que doit être celle de la collectivité que le Conseil général alerté notamment par ses soins et sensibilisés par d'autres élus comme JL Camus vient de prendre une décision symboliquement importante : celle de ne pas accepter la révision du classement des cours d'eau, classement qui avait classé la Creuse et l'Anglin lequel faisait obligation aux propriétaires de barrages de se mettre en conformité pour assurer le passage des espèces des poissons migrateurs

Ce refus est motivé dans la délibération prise le 9 septembre par la CP du Conseil Général. Cela va tout à fait dans notre sens.

Monsieur Dominique HERVO continuera à représenter la collectivité dans les différentes réunions.

Ligne à grande vitesse Paris Orléans Clermont Lyon (POCL) : Le Conseil communautaire avec 24 voix pour et une abstention soutien le projet de raccorder le département de l'Indre à la grande vitesse en reliant la ligne Paris Orléans Limoges Toulouse (POLT) à la future ligne Paris Orléans Clermont Lyon (Pocl).

Centre de loisirs de Thenay : Le Président est autorisé à émettre un titre de recettes auprès de Familles Rurales qui gère le centre de loisirs de Thenay pour le remboursement de frais de fonctionnement liés à l'été 2011 d'un montant de 3 341,52 €.

Actions Economiques : Le Président est autorisé à signer un nouveau contrat de location avec l'entreprise Air Alliage pour une durée de 3 ans avec un loyer mensuel de 628 € HT, un nouveau bail précaire de 6 mois avec l'entreprise Idée à Rivarennes pour un loyer mensuel de 525 € HT et à céder une parcelle de terrain à Rosnay à Madame DELAUNAY.

Voie verte : Le Président

- rappelle le contentieux avec l'entreprise qui avait réalisé le revêtement de la voie verte. Si, sur une grande partie, ce revêtement a bien tenu, le tronçon Le Blanc- Ruffec devait être repris. Le cahier des charges précisait d'ailleurs que cette portion devait permettre la pratique du roller. Après de nombreuses négociations, l'entreprise a réalisé un nouveau revêtement qu'elle a entièrement pris à sa charge ;
- propose que soient examinés lors d'une visite les différentes parties qui posent encore souci.

Piscine : Une étude, sur proposition du Bureau, sera confiée au cabinet Amex pour l'éventuelle restructuration de la piscine d'hiver. Cette dépense pourra être subventionnée dans le cadre du contrat de pays.